



## **ForumPhyto**

Pour une protection durable et responsable  
[www.forumphyto.fr](http://www.forumphyto.fr)

DG Sanco Minor uses

Notes JFP – Document de travail

Bruxelles, le 05 mai 2011

### **Documents de base**

Ordre du jour [Minor use workshop - updated agenda 5.doc](#)

Présentation principale (Arcadia) : [110505DiaporamaPresentationArcadia.ppt](#)

Document de travail avec description des différentes options : [working document Workshop minor uses.docx](#)

Liste des invités [110505ListeInvites.pdf](#)

Tous les documents utiles sur Circa :

[http://circa.europa.eu/Public/irc/sanco/eccoman1/library?l=/new\\_section/workshop\\_european&vm=detailed&sb=Title](http://circa.europa.eu/Public/irc/sanco/eccoman1/library?l=/new_section/workshop_european&vm=detailed&sb=Title)

### **Introduction M Flueh, chef unité E3 DG Sanco**

Voir [Introduction.ppt](#)

Challenges réglementaires

Conséquences économiques ? d'où audit Arcadia

Rien ne sera décidé aujourd'hui

Nous sommes là pour écouter

### **Experience of the technical WG North and south on minor uses** (Johan Roman)

Voir [2011-05-05 Experiences of the TG North.PPT](#)

Importance de se connaître

Nécessité de coordination

Nécessité d'engagement de la Commission (pour améliorer la confiance mutuelle, etc.)

Le groupe Nord a réussi à établir la confiance et a continué à fonctionner même sans appui pour le fonctionnement.

There is still a debate on where the fund should be hosted...

## **Experience of the technical WG North and south on minor uses** (JC Malet)

Voir [2011-05-05 Experiences of the TG South.ppt](#)

Background :

nécessité de résoudre la question pour la diversité de l'alimentation, spécialement au Sud de l'Europe

Distorsions de concurrence

Difficultés financières et administratives pour enregistrer les homologations

Très grande diversité de cultures et de problèmes dans la zone Sud

Différentes expériences de collaboration en Zone Sud et échange de données concrètes : Profel (légumes industrie) et AERET (tabac). (*remarque JFP : Mais pas fruits et légumes frais !!!!*)

Attente forte concrètes de solutions de la part de la filière

Collaboration nécessaire à l'échelle européenne, incluant les organisations agricoles et les firmes

Nécessité d'un soutien, d'une professionnalisation dans l'échange de données et de partage du travail

Organisation à mettre en place : Steering committee, Working groups, Expert panels

Définition du rôle de chacun dans ce schéma de fonctionnement

Nécessité d'une plateforme

Le nouveau règlement est une opportunité pour améliorer la collaboration entre MS.

## **Work on the way of the Expert Group on Minor Uses EGMU) established by OECD**

(Béatrice Grenier)

Part of OECD pesticides program (depuis 1992)

EGMU depuis 2007

Objectifs : Coopération pour worksharing, Etablissement d'un guide technique, et politiquement minimisation des obstacles administratifs

**Travail sur un plan générique : méthodes, documents guides, etc.**

Une réunion physique annuelle + téléconférence

Liens avec d'autres groupes de travail (OECD résidus, OECD Registration group, Codex, Global Minor uses summit)

Document de définition des usages mineurs

A paraître prochainement : harmonisation et définition de la qualité des données pour les usages mineurs

A paraître prochainement : Enquête sur les incitations réglementaire

travaux en cours : principaux problèmes des minor uses et comment les résoudre.,

OECD Workshop on IPM 16-19 october in Berlin

Email : [Beatrice.grenier@oecd.org](mailto:Beatrice.grenier@oecd.org)

**Contexte et objectifs de l'étude sur l'établissement d'un fonds européen pour les usages mineurs** ( Roselyne Roy, Unité E3 DG Sanco)

Voir [2011-05-05 context and objectives of the study.ppt](#)

Contexte :

Situation économique, diversité des cultures

Enjeux : sécurité des aliments, respect de l'environnement

Préoccupation usages mineurs très importante dans le règlement 1107/2009 :

Règles spécifiques pour les usages mineurs : articles 50, 51 (extension d'autorisation), 40/41/42 (reconnaissance mutuelle), 59-1 extension de la période d'exclusivité, 51-9 établissement d'un fonds européen..)

Etude pour le fonds qui est exécutée par un consultant extérieur.

3 thématiques au total (dans les usages mineurs = Groupe 3)

Contenu de l'étude : évaluation du problème (Qual + Quant), identification des différentes options/solutions.

Fin de l'étude au 1<sup>o</sup> juillet 2011

**Organisation of the study** (D Traon, FCEC + Arcadia)

« Analysing the needs for a fund for minor uses »

Voir [110505DiaporamaPresentationArcadia.ppt](#)

Etapas :

Structuration,

Collecte des données (phases 1 et 2) : Enquête auprès des parties prenantes

Définitions des options, rapport final.

Occasion unique d'exprimer votre opinion (stakeholders) sur la coordination et l'utilisation du fonds usages mineurs

Possibilité de transmettre encore des données : impérativement avant le 10 juin
---

**Résultats intermédiaires** (Jan Bruscke FCEC)

Voir [110505DiaporamaPresentationArcadia.ppt](#)

Evaluer les dommages économiques est difficile, mais possible à partir de cas concrets.

**Analyse de la situation dans les pays tiers : USA, Canada, Australie** (Ferdinand Zotz, FCEC)

Voir [110505DiaporamaPresentationArcadia.ppt](#)

IR4 : en place depuis 1963, 11millions€/an

« Bottom-up » process

Les études générées par IR4 sont du domaine public

Forces : bottom-up, niveau national, travail en réseau, prise en compte des intérêts des producteurs

Faiblesses : complexité de l'organisation interne, intérêts qqfois divergents des financeurs

Canada : MUPP, depuis 2003, 7.5 millions € schéma sur le même modèle que IR4

Australie : démarche public/privée, moins coordonnée, et moins riche !! : 210 + 85 K€ ....

**Discussion**

Remarque de D Traon : Contradiction entre importance accordée à la question des usages mineurs et le fait que les interviewés considèrent que ce n'est pas prioritaire...

Réponses données : Priorité donnée à trouver des solutions

Difficultés d'avoir une vue générale. Possibilité d'évaluation au cas par cas.

Importance de poursuivre le travail d'évaluation

**Réflexions sur les options pour une future politique pour les usages mineurs**

(Laurence Van Nieuwenhuysse)

Voir [110505DiaporamaPresentationArcadia.ppt](#)

+ Document de travail avec description des différentes options : [working document Workshop minor uses.docx](#)

## **1° Discussion de l'après-midi**

### **Introduction par D Traon**

Importance d'évaluer l'importance économique du problème

Fonds UE évoqué, mais il n'y a pas encore de proposition législative

JC Malet : insister aussi sur les aspects non-chiffrables : paysages, alimentation, filière industrielle....

JFP : Conséquences indirectes

### **Impression sur les options envisagées ce matin ?**

#### **Anne de Cock (gouvernement belge)**

Quelles sont les ressources au niveau des EM ?

#### **JFP pour l'AREFLH**

OK pour soutenir le fonds usages mineurs et la coordination : pour obtenir des solutions à moyen terme.

Mais nécessité de développer des solutions à court terme.

#### **D Traon**

Il nous faut avoir une approche très pragmatique

Les opérateurs attendent des solutions rapides

Donc réflexion à avoir pour la commission sur le timing de ce fonds ?

(Réponse de A Rotteveel : il est impossible, au stade actuel, de donner un timing)

#### **De la salle**

Les options 1 ou 2 doivent être exclues

#### **JC Malet**

Concernant le bilan des groupes de travail entre 2002 et 2007

Nous avons moins d'appuis humains possibles

Et pourtant nous avons avancé pour un travail en commun entre les EM

#### **JFP**

Quelle action pour faciliter et harmoniser les extensions d'usages ?

**Johann Roman** : Pas de nécessité d'un groupe nord

#### **JC Malet**

Importance de définir l'organisation et les objectifs plutôt que de se focaliser sur le fonds, qui reste encore hypothétique

#### **Euros Jones**

Nous ne cherchons pas une grosse structure mais de la coordination

IR4 dépense au total 36 millions de dollars  
mais les bénéfiques « mesurés » (comment ?) sont de 44 milliards de dollars...

L'option 4 devrait être éclatée en 2 propositions : 1 soutien de la commission à une ressource humaine d'une part, 1 soutien financier d'autre part.

Il doit y avoir un coordinateur au niveau européen mais il ne doit pas être de la DG Sanco.  
Le coordinateur ne doit pas être directement lié au pouvoir

### **Daniel Traon**

Nous n'avons encore rien défini sur quelle structure doit gérer ce coordinateur.

### **JC Malet**

Nécessité du travail en amont avec les firmes : définir les besoins  
Extrapolations d'usages majeurs vers usages mineurs sont définies  
Prendre une habitude de travail avec l'industrie en exprimant nos besoins

### **Délégué MS Autriche**

Nous n'avons pas de solution pour le court terme  
et nous devons le dire...

Mais nous devons avancer pour accélérer le processus de coordination pour ne pas être simplement dans la même situation dans 5 ans.

### **Euros Jones**

On peut aussi chercher à réorienter un fonds déjà existant (par exemple DG Recherche...)

## **2° discussion**

### **Point de vue de l'OEPP**

Souvent le point difficile en dernier recours est la question des résidus. Donc la question des méthodes pour l'extrapolation est essentielle.

Analyses de risque comparées

Travail sur reconnaissance mutuelle et homologation zonale.

**L'OEPP** ne peut pas prendre en charge ce travail de coordination : problème d'argent.

La question des autorisations de produits phytosanitaires est minoritaire pour l'OEPP, la question des usages mineure dans ce point mineur....

### **Représentant de l'Irlande MS**

Extrapolation = problème principal

Le fond doit avant tout permettre d'avoir des données disponibles pour toute l'UE

## **D Traon**

Comment accélérer ? Comment mettre en place une action sans attendre le fonds ?

### **Proposition de JB Bonduelle**

Besoin de coordination et de secrétariat

Les experts existent.

Possibilité de créer un comité permanent sans avoir besoin de passer par un dispositif lourd de co-décision entre le PE et la Commission : Cette structure pourrait être mise en place avec qq\$ 100 de K€.

La proposition est intégrée à l'option 3

(1° réponse de A Rotteveel : cela paraît difficile) .

**A Rotteveel** : Les décisions urgentes peuvent être prises rapidement avec l'article 53 (dérogations)

### **Faut-il un 3° groupe (groupe Nord) en plus des groupes Sud et Centre ?**

Réaction unanime : seulement 2 groupes sont nécessaires

**L'échange de base de données** : possible à condition que les données aient une certaine homogénéité. Quel est votre avis là-dessus ?

La France met en place une base de données permettant de manager les projets.

### **Qu'est-ce qui bloque pour une base de données harmonisée et efficace ?**

La mise à disposition des informations

L'obstacle linguistique (La Belgique fait la base en français et en néerlandais. Si elle veut échanger avec ses collègues, elle doit en plus le faire en anglais...)

L'obstacle psychologique : cela demande une animation permanente. D'où l'intérêt d'avoir un secrétariat dédié.

Nécessité d'homogénéiser les codes (codes EPPO pour les bio-agresseurs, conditions d'utilisation, etc.)